

Aides covid : Sébastien Lecornu inflexible

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

27 août 2021

Réponse du ministre des Outre-mer aux élus et aux socioprofessionnels des Antilles. Les entreprises non à jour de cotisations sociales et fiscales resteront exclues des aides de l'État.

Élus et socioprofessionnels de Guadeloupe et de Martinique, ont demandé au gouvernement via le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu, des *“mesures vigoureuses spécifiques”*, afin de faire face aux conséquences économiques liées à la gravité de la situation sanitaire et afin *“d'éviter le désastre économique”*, selon les mots des élus et des chambres de commerce des deux territoires. La réponse du ministre sur le mode l'État a déjà consenti des *“efforts considérables et légitimes”* ne s'est pas faite attendre. Sébastien Lecornu a d'abord indiqué le 26 août, que les dispositifs dont bénéficient Guadeloupe et Martinique depuis le début de la crise Covid, afin de soutenir les structures économiques locales sont déjà *“plus avantageux”* que dans l'Hexagone. Il les a ensuite énumérés : l'activité partielle indemnisée par l'État, le fonds de solidarité *“renforcé”* pour les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire. Au premier rang : l'hôtellerie et la restauration, et le fonds de solidarité *“de base”* pour toutes les autres entreprises qui ont été reconduits selon des modalités plus avantageuses que dans le reste du territoire national.

Couverture vaccinale

Les élus et les socioprofessionnels Antillais rétorquent que beaucoup d'entreprises sont exclues de ces dispositifs, car elles sont confrontées à des difficultés de paiement des charges sociales. Sur ce point le ministre a opposé une grande fermeté. Le gouvernement n'entend pas assouplir les conditions d'accès aux aides de l'État. Une décision qui condamne de

nombreuses entreprises en difficulté. Seul bémol : les bénéficiaires d'un prêt garanti par l'État, incapables de s'acquitter des échéances de remboursement, pourront, durant deux ans, payer uniquement les intérêts, sans remboursement immédiat du capital. Le ministre a également indiqué qu'un "plan de reconquête et de transformation" sera consacré au secteur du tourisme. Enfin, Sébastien Lecornu n'a pas pu s'empêcher comme le font systématiquement les membres du gouvernement de rappeler que la sortie de crise est conditionnée par la couverture vaccinale des territoires. *"Je vous invite à la soutenir résolument, par vos prises de parole et par des actions concrètes à mener, auprès de vos mandants, de vos employés et de vos clients"*, a-t-il asséné.